

## Partie 3 Chapitre 3

### SITUATION 3

Cette définition n'est pas toujours opérationnelle, par exemple, pour les espèces qui n'existent plus et que nous connaissons sous leur forme fossile (ammonites du document), ou pour les êtres vivants à reproduction asexuée comme les bactéries. Ainsi, pour la très grande majorité des fossiles, les seuls critères utilisables sont les critères de ressemblance (morphologie, anatomie).